

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 75 (1930)  
**Heft:** 3

**Buchbesprechung:** Bulletin bibliographique  
**Autor:** Lecomte / F.F.

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

*Washington, Lincoln, Wilson*, par le général J. M. Palmer, Doubleday, Doran et C<sup>ie</sup>, New-York, 1930. 400 p. relié. Prix : \$ 5.00.

Le général Palmér, aujourd'hui retraité, fut en 1917, un des premiers et principaux collaborateurs du général Pershing. S'il n'était tombé gravement malade, en France, il aurait certainement tenu un des premiers rôles dans l'état-major du corps expéditionnaire américain. Vers la fin de la guerre, il était suffisamment rétabli pour prendre le commandement d'une brigade d'infanterie, commandement qu'il exerça avec distinction dans l'offensive finale à Verdun.

Déjà plusieurs années avant la guerre, Palmer avait travaillé, dans les bureaux de Washington, à divers projets de réorganisation de l'armée. La guerre finie, il fut désigné par le général Pershing pour le représenter à Washington devant les commissions militaires des Chambres. Il fut ainsi l'auteur principal de la loi de 1920 sur la Défense nationale et fut chargé de la mettre en vigueur en 1921.

Cependant, Palmer n'était pas entièrement satisfait de son œuvre. La loi de 1920 était un compromis entre deux conceptions opposées, celle de l'armée-cadres et celle de la milice. Palmer était partisan convaincu de la milice, mais, pour aboutir, il avait dû jeter du lest.

Ayant pris sa retraite peu après, Palmer se remit à l'étude et piocha spécialement le côté historique de l'organisation de l'armée U. S. Il eut la bonne fortune de découvrir dans les papiers de Washington et du général Steuben des documents inédits à l'appui de sa thèse. Les adversaires de la milice s'étaient toujours couverts de la haute autorité de Washington. Les principaux biographes de ce dernier reproduisent en effet des appréciations fort peu flatteuses portées par lui sur les milices qu'il eut à commander. Les documents retrouvés et analysés par Palmer montrent que si Washington appréciait en effet peu les dites milices, telles qu'elles étaient, il était, au contraire, un adepte fervent du principe des milices. Mais il y mettait la condition *sine qua non* que ces milices fussent solidement organisées. Dès 1778, il s'était fait envoyer d'Europe, entr'autres, la loi d'organisation des milices bernoises. Cette loi lui servit, et à ses généraux Steuben et Knox, de 1783 à 1790, comme base de plusieurs projets de réorganisation des milices américaines. Malheureusement, au Parlement, les adversaires de Washington l'emportèrent. Son projet d'organisation milicienne y fut complètement émasculé.

La loi militaire de 1792 ne fut guère que la consécration du système des masses amorphes, sans instruction ni discipline, qui avaient fait si piètre figure pendant la guerre d'Indépendance. Ces masses firent fiasco dans la guerre contre l'Angleterre de 1812 à 1814. Elles ne purent pas même empêcher les Anglais de faire un raid sur Washington et de se rembarquer sans encombre après avoir brûlé le Capitole ! La petite armée permanente de 6000 hommes, par contre, se perfectionna au cours de la guerre et obtint quelques succès.

Aussi ne faut-il pas trop s'étonner si ceux qui, après la guerre, eurent à réorganiser l'armée, firent fausse route. Washington et ses collaborateurs étaient morts ; leurs documents avaient presque tous disparu dans l'incendie du Capitole. Personne ne reprit leurs

projets de réorganisation des milices, à la suisse. Tous, ministres et généraux, mirent leur espoir dans l'armée de métier qui, seule, avait à peu près tenu le coup.

La loi militaire de 1820 conserva donc la petite armée de 6000 hommes, très fortement dotée en cadres, de façon à pouvoir au besoin encadrer un effectif triple, recruté au dernier moment. La masse des citoyens valides restait sans organisation, le peuple lui-même sans aucun lien avec sa petite armée de mercenaires.

Ce système prévalut pendant un siècle et fut la cause de tous les déboires politiques et militaires des Etats-Unis.

Lincoln en 1861 et Wilson en 1917 trouvèrent une nation fort mal préparée à la guerre et durent improviser des armées par tous les moyens. Pis encore, n'ayant pas de puissance militaire pour appuyer leur diplomatie, ils furent forcés de faire des guerres qu'une bonne armée de milices leur aurait permis d'éviter, d'étouffer dans l'œuf.

Le général Palmer trace un parallèle très suggestif entre cette politique militaire des Etats-Unis et celle de la Suisse. Cette dernière, ayant une bonne armée de milices, a pu, en 1847, écraser le Sonderbund, en quelques jours; le gouvernement de Washington, pris au dépourvu, a mis quatre ans à vaincre la Sécession. De même de 1914 à 1918, la Suisse, grâce à son armée, a pu éviter la guerre; les Etats-Unis, qui auraient dû pouvoir empêcher la guerre mondiale, ont été obligés d'entrer en campagne pour ne pas subir la loi de l'Allemagne.

Pour éviter le retour de pareils faits, Palmer indique le remède: retour aux saines traditions de Washington, c'est-à-dire, réorganisation de l'armée américaine sur le modèle des milices suisses.

Les idées de Palmer, si flatteuses pour nous, n'ont pas encore convaincu tous les hommes d'Etat ni tous les militaires américains. Cependant le plus autorisé de ces derniers, le généralissime Pershing lui-même, a écrit pour le livre du général Palmer une préface fort élogieuse, dans laquelle il engage les hommes d'Etat de son pays à méditer les idées exposées par son ancien collaborateur.

Il n'est donc pas impossible que la grande république qui a fourni à la Suisse le modèle de sa Constitution vienne chercher chez nous un modèle pour ses institutions militaires.

Il n'est pas impossible que d'autres grandes nations suivent cet exemple. Déjà en France, par exemple, l'auteur de l'« Armée française vivra » ne propose pas autre chose.

Le général Palmer affirme que l'armée de milices, analogue à celle que la Suisse possède, est la seule forme d'armée qui convienne à une démocratie moderne. On finira peut-être, non seulement à Washington, mais à Paris, à Londres, à Berlin et même à Genève, par reconnaître qu'il a raison.

L.

*All the World's Aircraft*, par C. G. Grey et Léonard Bridgmann. Album in-folio, édité par Sampson Low, Marston et C<sup>ie</sup>, Londres, 1929.

Pour la troisième fois, nous recevons ce brillant annuaire qui continue à tenir toutes les promesses de ses débuts. On ne peut que confirmer ce qu'en a dit notre collaborateur, le premier-lieutenant Naef, dans son article de la livraison de janvier.

Naturellement, nous nous sommes empressés de rechercher ce que l'album expose au sujet des croiseurs aériens dont la *Revue militaire suisse* a parlé et dont elle a mis en doute l'existence actuelle

comme facteur d'application sur le champ de bataille. Nulle part ils ne figurent d'une façon quelque peu détaillée. Le seul type d'avion de combat multiplace, — en dehors des bombardiers, — que nous ayons trouvé est le Blériot 127, monoplane multiplace avec deux mitrailleuses à l'avant et quatre à l'arrière ; moteur, 1000 CV ; équipage, sauf erreur, six hommes. Il ne figure du reste pas sur la liste des types militaires français. C'est probablement un essai.

Somme toute, l'ouvrage laisse bien l'impression que le monoplace Dewoitine est bien l'avion de chasse idéal d'aujourd'hui.

Ernst Jünger, volontaire de guerre, lieutenant commandant un détachement d'assaut : *Orages d'acier. Souvenirs du front de France*. Traduction française par F. Grenier, lieutenant-colonel d'infanterie, breveté d'état-major. In-8° de 269 pages, de la Collection de mémoires, études et documents pour servir à l'histoire de la guerre mondiale. Payot, Paris. Prix : 20 fr. (français).

La livraison de février de la *Revue militaire suisse* a rendu compte de trois ouvrages allemands relatifs à la vie du combattant du rang dans les tranchées et dans les positions d'artillerie, pendant la guerre européenne. Le présent ouvrage appartient au même programme, mais en traduction française. A la librairie militaire, en France, la mode est actuellement aux traductions de l'allemand. Celle-ci est très bonne, si l'ouvrage paraît parfois un peu long. Mais pour le combattant d'infanterie du rang, désireux d'éviter les illusions et les tableaux de l'imagination, il constitue une lecture utile qui met le lecteur nettement en présence des dures réalités du champ de bataille et de la guerre de position.

Général Paul Azan : *L'expédition d'Alger 1830*. Avec quatre gravures et une carte. In-16 de 229 pages. Paris, librairie Plon.

On pouvait s'attendre à ce que l'année 1930 rappellerait les souvenirs de l'expédition d'Alger. Déjà en 1929, la *Revue militaire suisse* a eu l'occasion de signaler l'ouvrage de Gautherot. Le général Azan reprend le sujet avec sa lucidité ordinaire, et dans des conditions qui impriment à son petit volume un caractère spécial d'impartialité historique. Car l'expédition d'Alger a de tout temps soulevé les passions, et c'est à peine si la fuite de cent années a rendu le calme à tous les esprits. Au début, ce furent les passions politiques qui les troublèrent ; la décision de mettre fin aux pirateries des corsaires d'Alger fut prise par Charles X, à l'époque où s'éveillait la révolution de juillet. Puis le choix du général de Bourmont comme commandant de l'expédition provoqua d'autres critiques ; le souvenir de ses trahisons de l'époque impériale les justifiait. Ce furent ensuite les différends qui s'élevèrent entre lui et le commandant de la flotte, le vice-amiral Duperré. Bref, tout servit à aigrir les discussions parfois très vives qui entravèrent la sérénité de l'histoire.

Le général Azan expose que son ouvrage n'a pas la prétention de renouveler le sujet. Cette prétention est même si éloignée de sa pensée que son manuscrit a dormi vingt-cinq ans dans un tiroir avant qu'il l'en tirât. Mais ces vingt-cinq années l'ont vu sur les lieux, exerçant des commandements dans les troupes coloniales de l'Afrique du Nord ; et maintenant, couronnement d'une belle carrière militaire, ses fonctions de chef du Service historique de l'armée lui ouvrant toutes grandes les portes des archives des minis-

tères de la guerre et des affaires étrangères, on le voit mieux qualifié que tout autre pour apporter des conclusions raisonnées à l'histoire mouvementée de la conquête de l'Algérie à ses débuts.

Le volume se lit très aisément, sans que l'intérêt faiblisse à aucun moment.

F. F.

Colonel Nemours : *Histoire de la captivité et de la mort de Toussaint-Louverture. Notre pèlerinage au Fort de Joux*. Avec des documents inédits. Berger-Levrault. Paris, 1929. 320 pages in-8. Prix : 15 fr.

Le colonel Nemours, ministre d'Haïti en France et près le Saint-Siège, ainsi que délégué permanent d'Haïti à la Société des Nations, s'est donné pour tâche de faire mieux connaître le détail des luttes par lesquelles son pays natal a conquis son indépendance. Il a publié dans ce dessein une « Histoire militaire de la Guerre d'Indépendance de Saint-Domingue », dont le troisième et dernier volume paraîtra prochainement. Dans cette guerre, la figure de premier plan, le héros national, c'est Toussaint-Louverture, général en chef et gouverneur général de Saint-Domingue. Dans son deuxième volume, le colonel Nemours a relaté comment Toussaint-Louverture, arrêté à Saint-Domingue et déporté en France, fut mis au secret au Fort de Joux et y mourut en avril 1803, après plusieurs mois d'une dure captivité.

Aujourd'hui, s'appuyant sur de nombreux documents inédits qu'il a patiemment rassemblés, l'auteur refait plus en détail l'histoire du long martyr et de la mort misérable de l'homme qui, pendant des années, avait tenu tête à Bonaparte, premier consul, et battu à plusieurs reprises les armées de la République française.

L.

Général Arthur BOUCHER : *L'infanterie sacrifiée*. In-16 de 142 p. Editions Berger-Levrault, Paris. Prix : 10 fr. (français).

Cet ouvrage relève de la controverse à laquelle la *Revue militaire suisse* a consacré de nombreuses études en 1929 : les rapports de l'infanterie et de l'artillerie. Cette dernière doit-elle être promue, désormais, au premier rang des moyens de la bataille, à la qualité d'arme principale, ou doit-elle rester ce qu'elle fut par le passé, une arme auxiliaire de l'infanterie, laquelle demeure l'élément essentiel de la victoire ?

L'auteur soutient cette dernière thèse, non pas parce que son âge et son exceptionnel passé militaire lui confèrent le titre de plus ancien fantassin de France, mais parce que l'étude de la guerre européenne, soit de l'exercice du commandement en chef qu'elle a confié successivement aux généraux Joffre, Nivelle, Pétain et Foch, a conduit à une conclusion qui confirme catégoriquement les travaux auxquels il s'est toujours livré avec prédilection, — nos lecteurs le savent, — sur les guerres de l'antiquité hellénique. La victoire appartient au plus courageux, c'est-à-dire à celui qui a la vaillance d'aborder l'ennemi pour lui imposer sa volonté. Ce courage-là, l'infanterie est seule à le manifester intégralement. Assurément, le feu de l'artillerie doit la seconder dans son effort, mais il ne saurait remplacer la force morale qui actionne le fantassin et ceux qui le commandent.

Nous ne nous permettrons pas de chicaner le général Boucher au sujet de certains détails d'histoire. Ils ne sont que des accessoires

de son raisonnement, et chacun sait qu'en son état présent, l'histoire ne peut avoir la prétention d'être une science exacte. Ce qui importe c'est la thèse, cette thèse que les collaborateurs de notre *Revue* ont soutenue constamment dans ses articles de 1929, et qui nous autorise à attirer spécialement l'attention des officiers de notre armée sur l'ouvrage du général Boucher.

F. F.

Major P. DE VALLIÈRE : *Le 10 août 1792*. La défense des Tuileries et la destruction du régiment des Gardes-Suisses de France. 7<sup>e</sup> fascicule de la collection *Les Cahiers Romands*. Payot et C<sup>ie</sup>, Lausanne.

Voilà dix-huit ans que le major P. de Vallière, alors jeune capitaine, fit ses débuts comme écrivain d'histoire militaire helvétique à la *Revue militaire suisse*. C'était en 1912. Il publia, cette année-là, son premier volume consacré à la bataille de Marignan, ainsi qu'à l'histoire du régiment des Gardes-suisse de France.

Dès lors plusieurs ouvrages, parmi lesquels de fort importants, sont sortis de sa plume, toujours remarquables, toujours appréciés par un nombre croissant de lecteurs.

Il revient aujourd'hui à l'un de ses premiers travaux, au régiment des Gardes-suisse de France, mais aux dernières heures de ce régiment, à la journée du 10 août 1792, paragraphe complété et développé de son volume de 1912, une belle page d'histoire militaire, s'il en fut, titre de gloire et de noblesse, toute de vaillance, de dévouement, de superbe discipline et d'abnégation. On peut vitupérer le service militaire étranger des soldats suisses, déplorer sa triste fin à Naples, en 1859, relever qu'à cette époque il ne répondait plus aux mœurs qui l'avaient, pendant trois siècles, autorisé; il n'en est pas moins une illustration riche en hauts faits des vertus essentielles du soldat.

Dans une courte préface, non signée, « un jeune historien de mes amis », écrit le major de Vallière, émet cette opinion que la journée du 10 août est bien plus que le 14 juillet la journée de la Révolution française. Oui et non. Sans doute, la prise de la Bastille, « cette prison vide, défendue par quelques invalides contre une foule surexcitée et inconsciente », n'aurait pas, à elle seule, ébranlé le régime. Mais elle fut un premier symbole de l'ébranlement, d'un ébranlement qui datait de loin. Si l'on veut rapprocher l'un de l'autre le 14 juillet 1789 et le 10 août 1792, on dira volontiers que le 14 juillet fut un commencement, un début d'insurrection effective contre un régime politique ébranlé, et le 10 août l'aboutissement de l'ébranlement, la chute du régime rendue apparente par deux décisions du chef : Louis XVI obéissant aux suggestions de Rœderer et se rendant à l'Assemblée nationale, et son ordre aux Suisses, ordre mal transmis, de cesser la lutte et de regagner leurs casernes.

Si l'on se place à ce point de vue, le sacrifice des Gardes-suisse fut le sacrifice héroïque de la discipline et de la grandeur militaire mais non une manifestation directe de l'ébranlement du régime politique.

Ce qui demeure, le major de Vallière le fait nettement ressortir, comme tant d'autres, à propos de la Révolution française et de maints autres événements, c'est le péril auquel un régime politique, quel qu'il soit, est exposé quand une majorité de peuples nombreux laisse la voie libre à une minorité hostile peu nombreuse mais énergiquement agissante. C'est au début des actes de cette minorité qu'il importe de dénoncer à l'opinion publique les intentions menaçantes qu'ils révèlent.

Pas n'est besoin d'ajouter que l'on retrouve dans ce nouvel ouvrage du major de Vallière les qualités qui, toujours, ont distingué ses écrits ; il est un chantre et un peintre de la vie militaire du Suisse.

F. F.

*Schweizerische Monatschrift für Offiziere aller Waffen.* Heft 2, Februar 1930. — M. Ruschmann, Oberlt. : Künstlicher Nebel (Schluss). — Dr. Guse, Oberstlt. : Die Kämpfe des Weltkrieges an der Kaukasusfront vom Kriegsausbruch bis zum Frieden von Brest (Forts.). — E. von Suhay, Generalmajor : Die Rolle der Donau im Weltkriege. — S. Boelke, Oberstlt. : Die Soziale Betätigung des Offiziers. — Lebaud, colonel : Le statut des sous-officiers de carrière en France. — Sonderegger, Oberstdiv. : Gründlichkeit und Initiative. — Rundschau. — Literatur.

*Allgemeine Schweizerische Militärzeitung.* N° 2, Februar 1930. — Ein neues Buch von Oberst Bircher. — Hptm. i. Gst. Karl Brunner : Das neue italienische Reglement über den Infanteriezug. — Lieut. G. Zeugin : Winterwiederholungskurse. — En patrouille dans le dos de l'ennemi. — Major Willimann : Ueber die Gliederung der Divisionsartillerie. — Hptm. Volkart : Künstliches Vernebeln. (Schluss.). — Oblt. Hausmann : Der Nachrichtenoffizier im Regiment. — Mitteilungen. — Zeitschriften. — Literatur. — Auslandschronik.

*Circolo degli ufficiali di Lugano.* Gennaio-febbraio 1930.

Magg. A. Weissenbach : Al lettore. — Col. Rod. Gansser : Fanteria di montagna (25 anni fa). — Ten.-col. Bolzani : Corso di sci del reggimento 30 e corso di ripetizione della III/96 (con 2 illustr.). — 1°-ten. Alb. Rossi : Dolce sci. — 1°-ten. V. Martinelli : Gli antimilitaristi. — Capitano Max Spiess : Il cane nel servizio della nostra armata. — 1°-ten. P. Balestra : Commenti sempre attuali. — c. m. a. : Vita del Circolo. — Varieta.